



## **Examen d'entrée 2020**

# **Ondes Martenot**

### **Contenu de l'épreuve de Licence/DNSPM et de Master CIM**

1) Interprétation d'un programme d'une durée de 20 minutes maximum issu du réservoir de pièces ci-dessous :

ARRIEU Claude – Fantaisie Lyrique  
BALLIF Claude – Chant de charme  
BLOCH Thomas – Formule  
CARLES Marc – Oniriques  
JOLIVET André – Incantation "Pour que l'image devienne symbole"  
JOLIVET André – Trois poèmes pour ondes (un au choix)  
MESSIAEN Olivier – Feuilles Inédits (3 au choix parmi les 4)  
MESSIAEN Olivier – Vocalise  
MICKAEL Edward – Nocturne  
MILHAUD Darius – Suite (3 mouvements au choix)  
MURAIL Tristan – Tigres de verre  
LOUVIER Alain – Raga  
PARMEGIANI Bernard – Outremer  
TREMBLOT DE LA CROIX Françoise – Ainsi qu'aux plus beaux jours  
WERNER Jean-Jacques – Elégie (pour violon ou ondes Martenot)

2) Interprétation d'une pièce imposée, publiée par internet (sur le présent site) et par voie d'affichage 6 semaines avant l'épreuve instrumentale

3) Lecture à vue portant notamment sur la perception de données stylistiques (cette lecture à vue ne fera pas l'objet d'une mise en loge).

4) Entretien avec le jury, portant en particulier sur le projet d'études.

#### **Précisions importantes :**

Le jury pourra interrompre le candidat au bout de 10 minutes.

Le candidat doit apporter 3 jeux de toutes les partitions qu'il interprétera ; il les donnera au jury au moment de son passage et les récupérera ensuite.

#### **Accompagnement**

Les accompagnateurs seront exclusivement ceux mis à disposition par l'Académie supérieure de musique de Strasbourg.